

# AVIS À LA POPULATION

## Réunion d'information préalable du public – Projet de catégorie B (art. D.29-1, § 4, D.29-5 et suivants, R.41-1 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement)

La société en cours de constitution, actuellement composée de la société BTS SA dont le siège social est situé à 4000 Liège, Place des Guillemins 5 bte 1, BCE n° 0432 827 955, ainsi que de la société DE VLIER REAL ESTATE NV dont le siège social est situé à 8000 Bruges, Hamiltonpark 24-26, BCE n° 0418 492 543, informe la population de l'organisation d'une réunion d'information préalable du public dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement, relative à un projet immobilier soumis à permis, portant sur la réalisation d'un projet mixte de réaménagement de friches commerciales regroupant des loisirs sportifs, du retail, des immeubles de bureau, des services et de l'Horeca, sur un site repris entre les rues du Commerce, de l'Arbre Courte Joie, d'Ans, des Français, Henri Alexandre et du Zoning à 4430 Ans, sur une superficie d'environ 8,5 ha et comprenant les parcelles cadastrées suivantes : 1<sup>er</sup> Division, section A, A80s5, A80w5, A80m4, A80n4, A80s4, A80p4, A80r4, A80c5, A80d5, A80a5, A80v4, A80y4, A80f4, A80t3, A80m5, A80l5, A80z2, A80n5, A80z3, A80k5, A80p5, A80a4, A79a2, A79c2, A79e2 (partie).

Il s'agit d'un projet soumis à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement (catégorie B, article D.29-1 §4 du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement), en ce qu'il porte, entre autre, sur un magasin pour la vente au détail dont les locaux de vente et les locaux attenants à ceux-ci et servant de dépôt de marchandises ont une surface totale supérieure à 2.500 m2 correspondant à la rubrique 52.10.02 de l'annexe 1 de l'AGW du 4 juillet 2002 arrêtant notamment la liste des projets soumis à étude d'incidences (articles D.64 §2 et D.67 du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement).

Le bureau d'études agréé en charge de la réalisation de cette étude d'incidences sur l'environnement est le bureau d'études agréé Pluris SCRL dont le siège social est établi à 4020 Liège, rue de Fétille 85.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement, **afin d'informer le public sur ce projet et de prendre en compte les observations et remarques de la population dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement, une réunion d'information préalable du public, ouverte à tous, se tiendra :**

**Le mercredi 7 février 2024 à 19 heures**

Salle des Mariages de l'Hôtel communal - Esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 ANS

Cette réunion d'information a pour objet :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

**Dans un délai de 15 jours à dater de la réunion d'information**, toute personne peut émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, **en les adressant par écrit, en y indiquant ses nom et adresse :**

- **Au Collège communal de Ans, Service de l'Urbanisme, Esplanade de l'Hôtel communal 1 - 4430 Ans**
- **Avec copie de ce courrier au demandeur, à l'attention de Monsieur Benoit Fabry/Jean-Bernard Dubru, [benoit.fabry@de-vlier.com](mailto:benoit.fabry@de-vlier.com) / [jean-bernard.dubru@ardent-re.be](mailto:jean-bernard.dubru@ardent-re.be), lequel les communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.**

Pour toute information complémentaire, les personnes de contact pour le projet sont :

- **Pour la société à constituer, porteuse de projet :** (1) Monsieur Benoit Fabry [benoit.fabry@de-vlier.com](mailto:benoit.fabry@de-vlier.com), 0476 05 26 12, (2) Monsieur Jean-Bernard Dubru, [jean-bernard.dubru@ardent-re.be](mailto:jean-bernard.dubru@ardent-re.be), 0477 99 52 03 ;
- **L'auteur de projet, le bureau d'architecture Audex :** Monsieur Jean-Luc Marrini, [audexilm@scarlet.be](mailto:audexilm@scarlet.be).